

Mémoire prébugtéraire
Consultations en vue du budget de 2019
Société canadienne de psychologie

Recommandation 1 : Corriger les inégalités dans l'accès aux services de psychologie offerts par le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral devrait adopter une approche uniforme concernant la couverture des services de psychologie offerts aux populations qui relèvent de sa compétence. La couverture dans l'ensemble des programmes du gouvernement devrait permettre le même nombre de séances, les mêmes démarches pour établir l'accès aux soins et la même qualité de soins, et les honoraires versés aux psychologues qui prodiguent ces soins devraient être les mêmes. Cela signifie :

- a) S'assurer que les prestations d'assurance-maladie complémentaires offertes par le gouvernement permettent aux utilisateurs d'accéder aux 19 à 24 séances de psychothérapie habituellement nécessaires pour obtenir de bons résultats.
- b) Rémunérer les psychologues au tarif recommandé par la société de psychologie provinciale et territoriale du territoire de compétence où le service est offert.
- c) Retirer l'exigence selon laquelle les employés doivent obtenir la recommandation d'un médecin pour que leurs services de psychologie soient remboursés par leur régime d'assurance médicale complémentaire.

Recommandation 2 : Améliorer l'accès aux services de psychologie pour tous les Canadiens

Le gouvernement fédéral devrait s'assurer que les fonds transférés aux provinces et territoires par le truchement des nouvelles modalités de l'Accord de 2016 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé sont dépensés pour des interventions en santé mentale fondées sur des données probantes et que l'efficacité du traitement dispensé est contrôlée. L'argent consacré à la santé mentale pourrait être utilisé par les provinces et les territoires aux fins suivantes :

- a) Adapter le modèle d'accès amélioré aux psychothérapies du Royaume-Uni ici, au Canada.
- b) Élargir le rôle des programmes de santé primaire pour combler les besoins en santé mentale.

Recommandation 3 : Investir pour soutenir les étudiants, les chercheurs en début de carrière et l'infrastructure de la recherche.

Le gouvernement fédéral devrait agir rapidement pour mettre en œuvre les recommandations restantes des rapports sur les sciences¹. Les voici :

- a) Augmenter l'aide financière pour les diplômés et les bourses de recherches postdoctorales de 140 millions de dollars sur quatre ans.
- b) Investir 314 millions de dollars supplémentaires par année pour le Fonds de soutien à la recherche.

- c) Cibler un montant supplémentaire de 35 millions de dollars par an pour la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour le financement de contrepartie des principales installations de recherches, et encore cinq millions de dollars en plus pour couvrir le coût des outils de recherche et de remplacement des instruments.

À propos de nous

La Société canadienne de psychologie (SCP) est une association nationale qui se consacre à la science, la pratique et l'enseignement de la psychologie au Canada. Avec plus de 7 000 membres et affiliés, la SCP est la plus grande association professionnelle de psychologues au Canada. Pour plus d'information sur la SCP, consulter le site à www.cpa.ca.

Compétitivité économique

Afin de promouvoir la compétitivité économique du Canada, la SCP recommande que le gouvernement fédéral continue d'investir dans les services et la recherche en santé mentale.

La productivité des personnes, des économies et des entreprises dépend de la santé et du bien-être de ses ressources humaines. Grâce aux mesures de prévention appropriées, au dépistage précoce et au traitement, les employeurs pourraient s'attendre à récupérer annuellement de six à sept milliards de dollars en coûts de pertes de productivité. Pourtant, seulement environ un tiers des personnes ayant besoin de soins signalent qu'elles cherchent de l'aide et reçoivent des soins. Le coût de la maladie mentale pour l'économie et les milieux de travail est substantiel.

- Un Canadien sur cinq souffrira d'un problème de santé mentale à un moment donné dans sa vie, ce qui coûte annuellement 50 milliards de dollars à l'économie canadienne.
- La perte de productivité causée par la maladie mentale et la toxicomanie est estimée à 20 milliards de dollars par année.

Les investissements dans la science psychologique sont également essentiels au succès de notre pays, présentant de l'intérêt pour le bien-être de la société, la santé, la technologie, l'innovation, la productivité et l'économie. La psychologie éclaire et favorise la prise en charge des maladies chroniques, la façon dont les employeurs optimisent la satisfaction et la productivité en milieu de travail, notre compréhension des problèmes de développement des enfants et du vieillissement de la population, ainsi que notre efficacité dans le traitement de troubles mentaux comme la dépression et l'anxiété. Les étudiants et les chercheurs en début de carrière représentent la prochaine génération de chercheurs qui contribueront à la culture, la productivité et la compétitivité scientifiques du Canada en faisant des découvertes innovatrices et en s'attaquant aux nombreux défis auxquels sont confrontés les Canadiens sur les plans économique, social et culturel.

Corriger les inégalités dans l'accès aux services de psychologie offerts par le gouvernement fédéral

Plusieurs programmes fédéraux donnent actuellement accès à des services de psychologie pour des groupes désignés. Certains Canadiens ont droit à des services de psychologie offerts par les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, Anciens Combattants Canada, les Services de santé non assurés (destinés aux membres des Premières Nations et des Inuits) et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (réfugiés syriens). Le gouvernement fédéral est également un employeur important à l'échelle nationale qui met à la disposition de ses employés des services de psychologie dans le cadre du régime de la fonction publique fédérale. Malheureusement, ces programmes varient considérablement en ce qui a trait à la portée des services offerts, aux honoraires des services et aux démarches du client pour avoir accès à ces services et pour établir son admissibilité.

Par exemple, les régimes d'assurance-maladie complémentaires pour les employés de la fonction publique ne suffisent pas à combler la demande de services nécessaires. L'anxiété et la dépression constituent les troubles mentaux qui touchent le plus couramment les Canadiens, et le traitement exige en général entre 19 et 24 séances auprès d'un psychologue. Pour être en mesure de fournir une couverture adéquate, le montant du Régime de soins de santé de la fonction publique doit passer de 2 000 \$ à 3 500-4 000 \$ par année.

Le programme des Services de santé non assurés (SSNA) à l'intention des Premières Nations et des Inuits en est un autre exemple. On trouvera dans le tableau ci-dessous combien le gouvernement fédéral paie les psychologues pour leur travail. Les tarifs du programme des SSNA sont sensiblement moins élevés que les tarifs établis par les sociétés de psychologie provinciales et territoriales. Les tarifs sont également substantiellement moins élevés que ceux d'autres programmes fédéraux, notamment celui des Forces armées canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada, d'Anciens Combattants Canada et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (réfugiés syriens). En d'autres mots, un psychologue sera payé moins cher pour une consultation auprès d'un client des Premières Nations ou inuit, par rapport à un membre de la GRC, un militaire ou un vétéran. Pour que les clients puissent obtenir les meilleurs services de psychologie, la rémunération dans le cadre des SSNA doit correspondre à la rémunération des autres programmes financés par le gouvernement fédéral.

Étant donné que Croix Bleue Medavie, une compagnie d'assurance qui couvre la prestation de services pour d'autres programmes de santé mentale, a pour politique ne pas exiger du gouvernement fédéral un montant supérieur au montant facturé à n'importe quel autre client, la faiblesse des honoraires pour le programme des SSNA se répercute sur les tarifs d'autres programmes. Il est en outre très difficile de s'y retrouver dans le système des SSNA tant pour le client que pour le psychologue. Par exemple, un client doit d'abord faire la preuve qu'il n'existe aucun autre programme ou service financé à sa disposition. Comme vous pouvez l'imaginer, il peut être difficile pour une personne en crise de démontrer qu'elle n'a pas d'autre choix en matière de soins. Cette exigence ne se retrouve dans aucun autre programme fédéral et elle doit être éliminée.

Compétence	Tarif recommandé par les sociétés de psychologie provinciales (2017)	Forces armées canadiennes	Gendarmerie royale du Canada	Anciens Combattants	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	Services de santé non assurés (Premières Nations et Inuits)
T.N.-O.	200 \$	Tarif des honoraires en pratique privée*	180 \$	200 \$	130 \$	
Yukon	200 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	184 \$	200 \$	130 \$	
C.-B.	200 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	184 \$	190 \$	160 \$	95 \$
Alberta	190 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	190 \$	195 \$	170 \$	130 \$
Saskatchewan	160 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	160 \$	160 \$	110 \$	100 \$
Manitoba	180 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	180 \$	170 \$	150 \$	110 \$
Ontario	225 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	220 \$	225 \$	205 \$	140 \$
Québec	150 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	150 \$	140 \$	125 \$	105 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	150 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	150 \$	150 \$	150 \$	150 \$
N.-B.	170 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	200 \$	200 \$	130 \$	150 \$
N.-É.	170 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	150 \$	162,50 \$	140 \$	150 \$
Î.-P.-É.	180 \$	Tarif des honoraires en pratique privée	150 \$	160 \$	150 \$	150 \$

* Quand le tarif ne figure pas dans le tableau des avantages, on peut payer au clinicien les honoraires habituels dans le cadre du programme.

Compétence	Tarifs recommandés (2017)	Services de santé non assurés	Différence en pourcentage
T.N.-O.	200 \$		
Yukon	200 \$		
C.-B.	200 \$	95 \$	47,5 %

Alberta	190 \$	130 \$	68,4 %
Saskatchewan	160 \$	100 \$	62,5 %
Manitoba	180 \$	110 \$	61,1 %
Ontario	225 \$	140 \$	62,2 %
Québec	150 \$	105 \$	70,0 %
Terre-Neuve-et-Labrador	150 \$	150 \$	100,0 %
N.-B.	170 \$	150 \$	88,2 %
N.-É.	170 \$	150 \$	88,2 %
Î.-P.-É.	180 \$	150 \$	83,3 %

Nous recommandons également le retrait de l'exigence selon laquelle les employés doivent obtenir un avis du médecin pour que les services de psychologie soient remboursés en vertu du Régime de soins de santé de la fonction publique offert par l'entremise du Conseil du Trésor et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. La profession de psychologue étant réglementée, les services offerts ne nécessitent ni recommandation ni surveillance médicale. Cette exigence limite l'accès, retarde le traitement et fait peser d'autres coûts sur le système de santé financé à même les fonds publics.

Accès aux services de psychologie pour tous les Canadiens

Tous les Canadiens devraient bénéficier d'un accès à une intervention efficace pour les problèmes et les troubles de santé mentale, et cet accès ne devrait pas dépendre du niveau de revenu ou d'une couverture d'assurance privée. À l'heure actuelle, ceux qui ne peuvent se payer des traitements finissent sur de longues listes d'attente, dépendent de médicaments ou n'obtiennent aucune aide. Si nous voulons nous doter d'un système de soins de santé qui offre des soins efficaces et cliniquement efficaces, nous devons revoir les politiques, les programmes et les structures de financement sur lesquels reposent les soins de santé.

La SCP a déclaré publiquement que l'Accord de 2016 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé a constitué un grand tournant en matière de santé mentale au Canada. Dans le cadre de cet accord, on a promis de débloquer des fonds pour combler les lacunes très importantes dans les services de santé mentale à la disposition de la population canadienne. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et territoires doivent rendre des comptes sur la façon dont ces fonds seront dépensés. Les fonds doivent servir à améliorer les soins pour soulager les problèmes de santé auxquels sont confrontés les Canadiens. Nous demandons instamment au gouvernement fédéral de s'assurer que les fonds sont consacrés à des interventions en santé mentale efficaces, de manière à avoir une réelle incidence sur la vie des personnes, des familles, des milieux de travail et des collectivités. Comme pour les maladies du corps, les troubles mentaux sont variés et on ne peut pas tous les évaluer et les traiter de la même façon. Il n'existe pas de solution à guichet unique pour la prévention et le traitement des troubles mentaux. La SCP demande instamment à tous les paliers de gouvernement d'investir dans les solutions de santé mentale fondées sur les données probantes, solutions axées sur les types de problèmes qui sévissent dans les populations concernées.

Le Canada accuse un retard par rapport à d'autres pays, comme le Royaume-Uni, l'Australie, les Pays-Bas et la Finlande qui ont lancé des initiatives en matière de santé mentale qui couvrent les services de psychologues par l'entremise des régimes de santé publique. Ces initiatives se sont révélées à la fois rentables et efficaces sur le plan clinique.

Investir pour soutenir les étudiants, les chercheurs en début de carrière et l'infrastructure de la recherche.

Il est possible d'améliorer la compétitivité du Canada avec l'application des recommandations auxquelles on n'a pas donné suite dans le rapport de L'examen du soutien fédéral aux sciences intitulé – « *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays* » – publié le 10 avril 2017.

Grâce à ses recommandations, le rapport propose un plan complet pour modifier et améliorer l'écosystème de recherche au Canada et, par le fait même, pour rétablir la position des Canadiens en tant que chefs de file internationaux de la recherche. Parmi ses nombreuses recommandations, ce plan encourage l'investissement dans la recherche fondamentale, les étudiants et les chercheurs en début de carrière, les institutions qui abritent les chercheurs et les installations et les laboratoires où l'on mène les recherches. Au moyen de son investissement historique dans la recherche fondamentale dans le budget de 2018, le gouvernement a donné suite au premier élément de ce plan.

Compte tenu du lourd fardeau que représentent les frais de scolarité et de l'endettement croissant des étudiants, un financement supplémentaire est capital pour les étudiants de deuxième et troisième cycles du Canada qui veulent terminer leurs études et accéder au marché du travail. Le taux de chômage qui reste élevé chez les jeunes au Canada requiert une politique plus active relativement au marché du travail. Les étudiants représentent la prochaine génération de chercheurs qui, moyennant l'éducation et l'inspiration nécessaires, feront des découvertes novatrices et aborderont les nombreux défis économiques, sociaux et culturels auxquels seront confrontés les Canadiens; pour ce faire, on doit continuellement harmoniser, améliorer et parfaire sur le plan stratégique les systèmes de financement des étudiants en deuxième et troisième cycles et des bourses de recherches postdoctorales.

Il est également essentiel au succès de la recherche d'augmenter en permanence le soutien à la recherche institutionnelle et à l'infrastructure de recherche. Le financement est nécessaire pour améliorer l'environnement des sciences et les bourses de recherche au moyen d'une couverture bonifiée des coûts institutionnels de la recherche, tandis qu'il est essentiel de dépenser de façon ciblée pour éponger les coûts d'infrastructure des entreprises en démarrage, les coûts permanents de soutien aux principales installations scientifiques et les coûts de remplacement des outils et des instruments de recherche périmés.

Enfin, on reconnaît de plus en plus que l'avancement des connaissances repose sur la collaboration et l'interdisciplinarité. La psychologie est interdisciplinaire en raison de sa nature et de son impact. Puisqu'elle est une science sociale, une science de la santé et une science naturelle, la pertinence de psychologie par rapport au bien-être social, au fonctionnement des humains, à leur santé, à leur technologie et à l'innovation transcende les domaines – les effets de cela sur la compétitivité du Canada et sa productivité sont profonds.
